

APPEL D'OFFRE

Chef-fe de service - CDI - Temps complet

Date de prise de poste : dès que possible Date limite de réception des candidatures : 27/09/2024

Pôle Hébergement - Service ARCHE OUEST

Rémunération sur la base de la reprise d'ancienneté, selon les dispositions de la convention collective du 15.03.1966 et les certificats remis.

Missions

- Propose à la Direction du service toute analyse de l'évolution des besoins et des enjeux du territoire, en vue d'engager d'éventuelles modifications notamment lors de l'élaboration du rapport annuel d'activité.
- Organise le service en fonction des moyens humains et des besoins repérés.
- Est garant de la mise en œuvre du Projet de service et de son application dans les Projets individualisés.
- Veille au respect de la dignité des personnes accueillies, de leur intégrité, de leur intimité et de leur sécurité physique, morale et psychologique.
- S'assure du respect des droits octroyés aux parents et coordonne le travail pluridisciplinaire.
- Contribue à la mise en œuvre de la démarche qualité et des dispositifs d'évaluation des établissements et services du pôle dans le respect de la démarche associative.
- Contribue à la tenue des dossiers des bénéficiaires et des registres réglementaires.
- Garantit l'usage des logiciels métiers, l'actualisation des données et des indicateurs. Veille au respect de la confidentialité.
- Actualise les tableaux de bord permanents d'activité.
- Organise et coordonne le travail en partenariat.
- Il s'assure de la continuité de service, de surveillance et de sécurité de l'établissement ou service et prend toute disposition utile pour suppléer à tout remplacement, notamment par la mise en œuvre des astreintes assurées en alternance avec la direction.

Profil souhaité

Qualifications :

- Être titulaire du CAFERUIS ou titulaire d'un diplôme de niveau 2 ou en cours
- Justifier d'une bonne expérience professionnelle auprès des publics en difficulté sociale et d'une bonne connaissance des dispositifs de la protection de l'enfance.

Compétences :

- Capacité d'organisation, de communication et d'animation.
- Sens du travail en équipe.
- Être en mesure d'utiliser les outils informatiques.

Nos Avantages

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 18 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Remise d'un téléphone et d'un ordinateur portable individuels
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 70% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% à compter du 01/07/2023)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Conditions d'exercice

- - Être obligatoirement titulaire du permis de conduire B

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de : M. Alain LOMBART, Directeur du Pôle Hébergements à l'adresse mail suivante : arche@montjoye.org